

- CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012 -

- COMPTE RENDU -

PRESENTS :

Vincent LEDOUX, Isabelle MARIAGE, Rodrigue DESMET, Jeannique VANDEWIELE, Chantal VANOVERMEIR, Antonio DA SILVA, Jean-Louis BEAUVENTRE, Annick CASTELEIN, Réjane CASTEL, Patrick BOSSUT, Rose-Marie BUCHET, Chantal NYS, Claudine ZAHM, Jean-Jacques FERON, Geneviève LEROUGE, Dany DELBECQUE, Claudie RIUS, Sylvain LAMBLIN, Nathalie CARDON, Pierre GUILLEMAUD, Thibault TELLIER, Eric ZAJDA, Guy PLOUVIER

PROCURATION :

André VARLET, procuration à Chantal VANOVERMEIR
Catherine SUBTS, procuration à Jean-Louis BEAUVENTRE
Michel PETILLON, procuration à Annick CASTELEIN
Thierry BUCQUOYE, procuration à Jeannique VANDEWIELE
Bruno ACKOU, procuration à Sylvain LAMBLIN
Sophie LAFRENOY, procuration à Rose-Marie BUCHET
Laurent WINDELS, procuration à Réjane CASTEL
Hervé DELVAL, procuration à Jean-Jacques FERON
Catheleen COPPIN QUIVRON, procuration à Rodrigue DESMET
Peggy LAMBLIN, procuration à Thibault TELLIER

ABSENT :

NEANT

SECRETAIRE :

Sylvain LAMBLIN

- *Présentation de l'éphéméride*
- *Approbation du procès verbal du conseil municipal du 20 décembre 2011*
- *Comptes rendus des remboursements de frais aux élus en 2011*

1.01 Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Actualisation

Cadres d'emplois	Emplois prévus à l'organigramme	Postes à créer	TOTAL
Filière technique			
Ingénieur	4	+ 1	5

Délibération adoptée.

1.02- Modification simplifiée du PLU - Mise à jour de la réserve de superstructure n°18 - Levée partielle

Dans le cadre de la procédure annuelle de modification simplifiée du PLU par LMCU, il est apparu nécessaire d'effectuer une mise à jour de la réserve de superstructure n°18 (extension du parc urbain du Bois Leurent rue de Lille avec accès à partir de la Rue du Moulin et de la rue de Tourcoing). En effet, ce périmètre inclus une ferme - 70 rue du Moulin - à préserver pour son patrimoine historique sans pour autant l'acquérir. En parallèle, tout projet privé se voit bloqué de par l'application du principe d'inconstructibilité des réserves. C'est pourquoi, il est ici autorisé conformément à la zone UP, « les extensions limitées et les travaux visant à améliorer le confort et la solidité des bâtiments existants » sous réserve que le caractère de la zone et du site soient respectés.

Délibération adoptée.

1.03- Lille Métropole Communauté Urbaine (L.M.C.U) - Logement - Programme Local de l'Habitat 2012/2018 - Projet P.L.H 2 - Avis du Conseil Municipal

La délibération du 3 juillet 2007 - P.L.H 1 - est arrivée à son terme. Il y a donc lieu de la renouveler pour la période 2012-2018. Le programme d'actions territorialisées pour Roncq fait apparaître :

■ **un objectif haut de 526 logements** comportant un minimum de 30 % de PLUS/PLAI (soit 158 logements) qui permet d'atteindre à l'échelle communautaire, un niveau de production annuelle de 8 000 logements. Il tient compte :

- de l'ensemble des projets prévus pour être livrés dans la 1^{ère} période du PLH 2, période sur laquelle il existe une bonne visibilité (entre mi-2012 et 2015)
- des projets prévus pour être livrés dans la 2^{nde} période du PLH 2 (entre 2016 et mi- 2018) et localisés sur un site présentant 2 à 3 critères de territorialisation cumulés
- l'ajout de deux sites supplémentaires (et prioritaires) que sont le C.T.M et ACTIVAL 2, respectivement cadastrés AN 137,145, 156 & AL 429, 692.

■ **L'objectif bas traduit 76 % de l'objectif haut** (soit 400 logements pour 120 PLUS/PLAI), qui permet d'atteindre à l'échelle communautaire, le niveau minimal de production annuelle de 6 000 logements.

Il est par ailleurs rappelé que sur la durée du PLH, 30 % au moins des logements produits devront être financés en PLUS/PLAI et qu'une souplesse a été introduite par la délibération communautaire du 11 décembre 2009 puisque la possibilité est donnée de lier plusieurs opérations entre elles.

Délibération adoptée.

1.04- Syndicat Métropolitain des Réseaux de Transport et Distribution d'Energie (S.I.M.E.R.E) - Effacement de réseaux aériens (ERDF, téléphonie...) - Demande de participation du concessionnaire - Quartier du Blanc-Four

Des accords de partenariat ont été mis en place avec le S.I.M.E.R.E en vue d'obtenir son concours sur le programme d'effacement du réseau aérien (ERDF, téléphonie...). Ce programme est chiffré à 100 043 € H.T avec une participation du concessionnaire ERDF à hauteur de 40 017,20 € H.T (40 % du montant H.T).

Délibération adoptée.

1.05- Challenge RAID - Conventionnement 2012/2014

Il est décidé de reconduire les conventions annuelles d'actions qui seront proposées par l'ALJ (Association Loisirs des Jeunes) Linselles pour la période 2012/2014 et de fixer le plafond annuel de notre participation financière à 4 500 € (hors pénalités 2 200 € défaut de démarchage actif de financement).

Délibération adoptée.

1.06- Partenariat avec les associations - Subventionnement 2012 - 1ers versements et acomptes

ASSOCIATIONS	2012	
	<i>Demande 2012</i>	<i>Subventions « espèces » octroyées</i>
Cinéma Gérard Philipe	41 973,00€	10 000,00€
ASDC Cambodge	1 000,00 €	1 000,00€
Pêcheurs à la ligne	1 000,00€	1 000,00€
Etoile Sportive Roncquoise	26 000,00€	10 000,00€
Jogging Aventure Roncquoise	2 800,00€	2 800,00€
Gymnastique	20 000,00€	10 000,00€
Union Sportive Roncq Natation	9 950,00€	6 000,00€
TOTAL	102 723,00 €	40 800,00 €

Délibération adoptée.

1.07- Compte de Gestion de l'Exercice 2011

Présentation du compte de gestion 2011.

Délibération adoptée.

1.08 - Compte administratif 2011

Sous la présidence de Rodrigue DESMET, présentation du compte administratif 2011.

Délibération adoptée.

1.09- Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune en 2011

<i>ACQUISITIONS MUNICIPALES</i>				
<i>Désignation du bien</i>	<i>Cédant</i>	<i>Montant</i>	<i>Date de l'acte</i>	<i>Objectif</i>
<i>Quartier du Blanc-Four Propriété Kok Scalabre 17 a 18 ca AP 711-712-721</i>	<i>Sarl La poterie du Blanc-Four</i>	<i>120 266,00 €</i>	<i>10/03/2011</i>	<i>Servitude de passage et liaison douce entre le square et la rue de Tourcoing (rue des Châlets) et terrain d'assiette du square de la Femme Assise</i>
<i>ACTIVAL 301 rue de Lille AL 429-692</i>	<i>SEM Ville Renouvelée</i>	<i>GRATUIT</i>	<i>MAI 2011</i>	<i>Réserve foncière</i>
<i>CESSIONS MUNICIPALES</i>				
<i>Néant</i>				

Levée de séance à 21h45
CM-BD/LD fait le 28/03/2012